

## Compte-rendu de la visite à l'université de Liège du 30 septembre 2010

<b>Participants et représentants des établissements</b>	
Georges Vayrou	Agent Comptable de l'Université Panthéon Sorbonne et Président de l'Association des Agents Comptables
François Paquis	Directeur Général des Services de l'université Paris Descartes et Président de l'Association des Secrétaires Généraux
Jean-Marc Duclos	Agent comptable et Chef des Services Financiers de l'université Pierre et Marie Curie
Jean-Baptiste Hervouet	Adjoint à l'Agent Comptable de l'université Pierre et Marie Curie
Géraud de Marcillac	Contrôleur de gestion de l'université de Rennes 2
Michel Baudouin	Directeur du Service Informatique de Gestion de l'université de Nantes et Vice-Président du Comité des Services Informatiques de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
<b>Participants AMUE</b>	
Hugues Ponchaut	Directeur du Département Edition Intégration de l'Amue
Thierry Duport Naem	Chef de projet Sifac
Nathalie Combes	Coordinatrice fonctionnelle Sifac

### 1. Contexte de la visite à l'université de Liège

Les universités belges sont majoritairement engagées dans la mise en œuvre de SAP, notamment pour la sphère financière et comptable. D'ici quelques mois, les 9 universités belges francophones seront sous SAP.

L'université de Liège exploite le système SAP Finances depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, soit bientôt 9 exercices comptables en exploitation.

Suite à certains contacts et échanges préalables avec cet établissement, une visite est organisée par l'Amue avec plusieurs représentants d'établissements, afin de prendre la mesure de leur projet et de la solution SAP en place.

### 2. Le projet SAP de l'université de Liège : un projet pour un client

Il est important de préciser en préambule que le projet SAP de l'université a été mené pour un et un seul établissement, chacune des universités belges menant son projet séparément.

Des points de rencontre sont organisés pour échanger sur les meilleures pratiques entre les universités belges mais également au-delà, à travers le réseau HERUG (<http://web.mit.edu/her/>).

Le projet SAP, mené en 2001, a été l'occasion de refondre totalement les processus internes, les structures, et de redéfinir les responsabilités au sein de l'établissement.

**L'équipe projet interne a disposé de toute la latitude nécessaire pour conduire le projet et d'un appui politique sans faille.**

Une équipe projet constituée de décideurs et construite sur mesure avec des chefs de service formés à SAP. Des formations métier, des formations SAP et des formations pédagogiques (prise de parole en public, gestion du stress ...) ont été dispensées à l'équipe projet et aux utilisateurs clés.

Un fil conducteur a motivé l'équipe durant toute la phase de construction de la solution : **respecter le standard SAP** et adopter une démarche par analyse d'écart par rapport à ce standard. Au final, très peu de spécifiques ont été réalisés (ce qui a facilité les montées de versions notamment).

### 3. La solution fonctionnelle

**Le périmètre fonctionnel du projet s'appuie sur les modules MM, SD, FI, PS, CO, CM (gestion de trésorerie).**

Le module FM n'a pas été mis en œuvre compte tenu de son manque de maturité en 2001. Ceci est à l'origine des principaux écarts de modélisation avec Sifac, la solution présentée ici ne disposant pas des cinq axes budgétaires disponibles dans FM (compte budgétaire, centre financier, fond, domaine fonctionnel et programme de financement), ni des contrôles budgétaires croisés sur les comptes, les centres et les programmes.

**Les seuls objets d'imputation utilisés sont : l'eOTP, le groupe de marchandise, le compte comptable.**

Le centre de coût n'est pas utilisé (un centre de coût technique est défini pour l'ensemble de l'établissement), et les centres de profit sont mis en œuvre à des fins uniquement statistiques (correspondant au département de l'université).

**Le cœur du système repose sur le module PS**, dans lequel sont gérés à la fois :

- Les budgets
- Le contrôle budgétaire
- Les conventions
- Les structures
- Les natures budgétaires.

**Un eOTP porte toutes ces notions à travers son code.** Le code de l'eOTP se décompose de la façon suivante :

- Le type de budget : budget original, convention ...
- la structure budgétaire, composées de 4 niveaux : l'établissement, la faculté, le département, le service
- un numéro séquentiel
- une masse budgétaire : personnel ou fonctionnement (afin de pouvoir déclencher un contrôle sur l'enveloppe de l'eOTP au niveau de la masse).

**L'établissement a défini environ 17 000 eOTP.**

**L'élément d'OTP est un élément obligatoire dans toutes les commandes d'achat.**

Le reporting et les habilitations ont été construits autour de l'élément clé et central du système, l'eOTP.

**Gestion de la pluri annualité** : l'OTP (le projet) dispose d'une propriété indiquant s'il correspond à un budget annuel ou pluriannuel. Pour les conventions de recherche pluriannuelles, la totalité du budget peut ainsi être ouverte la première année, sous réserve d'avoir obtenu l'accord de report de budget automatique (avenant non nécessaire). L'engagement pluriannuel peut donc être passé dans son intégralité, et le reste du budget étant reporté automatiquement sur l'exercice suivant.

Pour les conventions gérées par tranche annuelle, les crédits sont ouverts sur les différents exercices, et il est possible de saisir une commande qui impacte plusieurs exercices et qui consomme les différents budgets annuels appropriés.

Lors des changements de structure, l'eOTP concerné est fermé, un nouveau est créé et les crédits transférés le cas échéant. Seules les conventions de recherche sont poursuivies pour leur durée de vie intégrale.

L'intégration avec le système de paie (également sous SAP) : une interface de paie fonctionnant en aller/retour entre les deux applications :

- un engagement annuel est généré, décrétementé et recalculé mensuellement par individu et par eOTP. Le budget et les engagements réels sont recalculés chaque mois et font l'objet des réimputations nécessaires.
- la paie est intégrée individualisée et répartie sur les différents eOTP appropriés dans la finance.

**L'aspect ergonomie** : l'ergonomie des écrans de saisie n'a pas été modifiée : la commande d'achat est la même que dans Sifac. Par contre, un effort important a été fait pour mettre à disposition de l'ensemble des utilisateurs, qu'ils soient occasionnels ou permanents, des états synthétiques et ergonomiques (investissement fort sur les outils de reporting : Report Painter, Crystal Report, BI ...). **L'investissement sur le reporting a été déclenché une fois le cœur du système stabilisé.**

Pour les professeurs de l'université, des informations synthétiques leur sont poussées par mail.

#### 4. Tentative de synthèse

Les +	Les -	Les différences notables de cadre
Le choix de modélisation : tout est géré à travers l'eOTP => très peu d'objets à manipuler en saisie, en consultation et en autorisation	Le choix de la modélisation : l'eOTP porte plusieurs notions métiers différentes (nature du budget, structure, masse ...)	Un projet mono-établissement face à un projet Sifac mené avec 17 établissements composant le groupe projet avec pour objectif de déployer 100 établissements en 4 ans (choix fonctionnels proposés et maintenus dans la souche Sifac)
L'accent mis sur la mise à disposition de restitutions et tableaux de suivi	Comptabilité analytique tenue à travers l'eOTP, objet permettant également de suivre et de contrôler l'exécution du budget	Un cadre institutionnel et réglementaire plus contraignant pour les universités françaises : LOLF, origine de financement, suivi des marchés, reporting institutionnel ...
Le respect du standard SAP, facilitant les montées de version et les charges de maintenance	Pas de gestion intégrée de suivi des marchés (suivi assuré sous Excel) car fonctionnalité non standard ...	Une volonté dans Sifac de couvrir le périmètre fonctionnel correspondant au cahier des charges par le standard ... ou en spécifique, mais pas en sortant une brique fonctionnelle de l'outil sous prétexte que le standard ne la couvre pas
Scan de l'ensemble des pièces justificatives dans l'outil (accepté avec difficultés par les CAC, car remplaçant intégralement la transmission des justificatifs papiers)	Pas de calcul automatique des charges à payer (option de valorisation du service fait non retenue)	
La gestion du pluriannuel		